

Inégalité hommes-femmes/Discrimination positive

La proposition de " L'Appel des Mille et Une... "

L.R.A.
Libreville/Gabon

Le mouvement féministe pense que la discrimination positive en faveur des femmes est un glissement vers la notion d'égalité des chances.

DANS une tribune parue dans nos colonnes le 16 avril 2018, "L'Appel des Mille et Une...", un mouvement féministe, est toutes griffes dehors. Et si le moment est opportun, la veille de la célébration de la Journée nationale de la femme, le ton choisi se veut ferme, comme pour dire que l'heure du combat a sonné, avec une seule issue admise : la victoire.

Pour les féministes des "Mille et Une...", le 17 avril est l'occasion de réfléchir sur les réalités auxquelles sont confrontées les femmes au quotidien, notamment en matière de discrimination sociale, économique, politique judiciaire et morale. Raison de plus pour constater et dénoncer que malgré la ratification de plusieurs accords internationaux et la promulgation de plusieurs lois nationales en faveur des femmes, le Gabon peine à éliminer les entraves des inégalités hommes/femmes.

Pour preuve, argue le mouvement féministe, les dispositions de la loi N° 009/2016 du 5 septembre 2016 fixant les quotas d'accès des femmes et des jeunes aux élections politiques et celui des femmes aux emplois supérieurs de l'Etat restent sur papier.

LA SOLUTION* Aussi, propose-t-il, la discrimination positive, qui permet d'utiliser des inégalités afin de promouvoir l'égalité. " L'Appel des Mille et Une..." pense que ce serait la clé pour l'effectivité de la loi de 30% des femmes. « Une inégalité nécessaire pour rétablir l'équité indispensable pour le développement de notre pays », répond le mouvement à ceux qui seraient tenter d'y voir une autre forme d'inégalité. En fait insistent, les féministes, la discrimination positive en faveur des femmes est un glissement vers la notion d'égalité des chances ou de concurrence équitable. Vue ainsi, la discrimination dont on parle compense alors les barrières structurelles et culturelles auxquelles se heurtent les femmes dans le partage du pouvoir. Car, argue encore le mouvement, quand il est admis qu'un homme naît administrateur, une femme le devient.

FAIRE BIEN ET GENRE* Avant-gardiste, le mouvement voit déjà les entourloupes en préparation dans les Législatives à venir. Les Féministes gagent même que "pour faire bien et genre", la majorité des candidats auront pour suppléantes des femmes... sans voix car, les titulaires siègeront au Parlement où ne seront, pas, vous l'aurez compris, les suppléantes. De la poudre au yeux, qu'elles n'entendent pas laisser passer. En exemple, le Rwanda est brandi par les Féministes comme exemple à ceux qui douteraient que la discrimination positive soit une



Photo : R.H.A

La discrimination positive est la piste de solution de L'appel des Mille et Une... pour l'effectivité de la loi de 30% de femmes.

solution efficace pour venir à bout des inégalités hommes/femmes.

Sinon, écrit encore "L'Appel des mille et Une...", « notre émancipation ne viendra

que de nous-mêmes. Ne baissons pas les bras devant les intimidations et les coups que l'on nous assène, même si ça cogne dur et que ça fait mal.»

ACTIONS IMMEDIATES* L'heure est donc venue pour les femmes d'unir leurs forces pour des actions ciblées vers la quête de leurs droits. "L'Appel des Mille et Une..." pense à la mise en place d'une cellule de veille au sein du ministère de l'Égalité des chances sur l'applicabilité de la loi N°009/2016.

Le mouvement émet aussi l'idée de la création d'un Observatoire de la société

civile militant pour la cause de la femme. Elle suggère, par ailleurs, la suppression de certaines dispositions du Code électoral infantilisant les femmes (autorisation de l'époux pour être candidate à une élection politique).

Aux femmes d'en mûrir d'autres, comme la captation des finances pour battre campagne, qui concourront tout autant à l'effectivité de la loi des 30% des femmes.

A condition également que le message passe et que les femmes soient prêtes, sans réserve, à s'engager.

Brèves

Chirurgie du cancer du sein : les anti-inflammatoires pourraient réduire le risque de métastases

Selon une étude de l'Institut Whitehead, la chirurgie du cancer du sein, souvent curative, pourrait déclencher une réponse du système immunitaire qui permettrait la propagation de cellules cancéreuses dormantes à d'autres organes (des métastases). Mais la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) au moment de la chirurgie pourrait lutter contre ce phénomène sans avoir d'impact sur la cicatrisation.

Grossesse : le paracétamol et l'ibuprofène seraient néfastes pour la fertilité

La prise de paracétamol et d'ibuprofène pendant la grossesse pourrait être nocive pour la fertilité future des enfants, indique une nouvelle étude menée par des chercheurs de l'Université d'Edimbourg en Écosse.

Red Day : un jour de solidarité contre les maladies cardiovasculaires

Chaque année, elles sont près de 9 millions dans le monde à mourir d'une maladie cardiovasculaire selon le mouvement Sauvez le cœur des femmes. Il s'agit de la première cause de mortalité féminine. Aussi les Etats-Unis ont-ils eu l'idée d'une journée en rouge, Red day (célébrée hier mardi en France) pour sensibiliser aux maladies cardiovasculaires. Une journée durant laquelle chacun est incité à se vêtir d'un vêtement écarlate, afin d'encourager la recherche contre les maladies cardiovasculaires chez la femme. Un fléau sous-estimé, la recherche restant orientée vers les hommes.

Rassemblées par L.R.A.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS FIRMES)

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE

Pays : GABON

Secteur social

Référence de l'accord de financement : 2000200000651

N° d'Identification du Projet : P-GA-IAE-002

Le Gouvernement Gabonais a reçu de la Banque Africaine de Développement un prêt en vue du financement du Projet (RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE), et se propose d'utiliser une partie de fonds accordés au titre de ce prêt pour financer le contrat de services de consultants (Firme) relatif à une assistance technique au renforcement des capacités de la Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Gabon (CCAAMAG) devant être passés dans le cadre de ce projet.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- la mise en place, l'opérationnalisation et la pérennisation d'un service dédié à l'incubation et à l'accompagnement des Micro et Petites Entreprises ;
- le renforcement des capacités de l'équipe locale de la CCAAMAG ;
- le renforcement des capacités et l'accompagnement des porteurs de projets dans la gestion de leurs micro et petites entreprises en vue de : (i) augmenter les chiffres d'affaires, la productivité et les emplois créés ; (ii) minimiser les risques de défaillance;
- l'accompagnement des porteurs de projets dans la concrétisation de nouvelles opportunités d'affaires dans le pays.

La Cellule d'Exécution du Projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants (Firmes) intéressés doivent produire les informations, en trois exemplaires, sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants (Firmes) peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition d'Octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants (Firmes) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures d'ouverture de bureaux (8h-16h) et à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Direction Générale de la Formation Professionnelle

B.P 3919 Libreville, Gabon

Tel : (00 241) 07 91 84 89/07 41 58 15

Courriel: cep.rcejps@gmail.com

3^{ème} étage de l'Immeuble La Parisienne sis à l'Avenue de COINTET.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 18 mai 2018 à 10h00 et porter expressément la mention « AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS (FIRMES) POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'AGRICULTURE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU GABON (CCAAMAG)»

À l'attention : M. François BOUKANGOU, Cellule d'Exécution du Projet RCEJPS

B.P 39 19 Libreville, Gabon

Tel : (00 241) 01 72 53 39

Le Chef de

